



Volume 26, no 4

Municipalité d'Yamachiche

366, rue Sainte-Anne
Yamachiche (Québec) G0X 3L0
Téléphone : 819 296-3795
Télécopieur : 819 296-3542
Courriel : hoteldeville@yamachiche.ca
Site Internet : www.yamachiche.ca



Mars 2021

BULLETIN MUNICIPAL

Horaire des collectes pour les mois d'avril et de mai 2021

Matières résiduelles (déchets)

Veillez noter que la collecte des rebuts ménagers se fera toutes les semaines dès le mois de mai.

Avril

7 avril 2021
21 avril 2021

Mai

5 mai 2021
12 mai 2021
19 mai 2021
26 mai 2021

Matières recyclables

Avril

6 avril 2021
20 avril 2021

Mai

4 mai 2021
18 mai 2021

Matières encombrantes

Veillez noter que la première collecte des matières encombrantes pour cette année est le jeudi **19 mai 2021**

Résumé du Règlement no 484 sur la garde récréative d'animaux de ferme et des serres non commerciales

Le 10 février 2021, le Règlement 484 est entré en vigueur. Veuillez noter que ce règlement modifie les normes existantes sur deux sujets :

- La garde récréative d'animaux de ferme avec des dispositions particulières concernant la garde de poules;
- La construction de serres non commerciales.



Concernant les serres, le règlement indique des précisions sur les dimensions et l'implantation des serres et apporte une modification majeure en accordant la possibilité d'utiliser des membranes en polyéthylène pour recouvrir ces structures, selon certaines conditions.

À propos de la garde d'animaux de ferme à des fins récréatives, le règlement autorise cette pratique dans les îlots déstructurés et modifie le calcul applicable pour déterminer le nombre maximal d'animaux qui peuvent être gardés. Il établit également des normes spécifiques concernant la garde récréative de poules et les dimensions à respecter pour les poulaillers. Parmi ces normes, on peut retrouver l'obligation d'avoir un poulailler, l'interdiction de laisser les poules en liberté, l'interdiction de posséder un coq, l'obligation d'un suivi vétérinaire au niveau de la provenance, la vaccination et l'abattage des poules et l'interdiction de commercialiser la production issue de cette activité. Enfin, le règlement autorise également la garde de poules dans les périmètres urbains en limitant à trois le nombre pouvant être gardé par terrains dans ces zones.

Information importante!

La construction d'une serre, d'un poulailler ou de tout autre abri ou enclos pour animaux doit avoir été autorisée par un permis émis par la Municipalité. Si vous avez un projet allant en ce sens, n'hésitez pas à contacter notre inspecteur municipal, monsieur Florian Wolf, soit par téléphone au 819 296-3795, poste 3645 ou par courriel à urbanisme@yamachiche.ca.

Avis important – Utilisation de lingettes jetables

Nous désirons vous rappeler qu'il est très important de ne pas mettre de lingettes jetables dans vos toilettes, car ces dernières, en plus de boucher les canalisations, peuvent être la cause de plusieurs bris au niveau des équipements de pompage. Nous vous saurions donc gré de jeter vos lingettes jetables dans la poubelle.

Le saviez-vous?

Les lingettes jetables, bien que la mention *biodégradable* soit inscrite sur l'emballage, sont très résistantes et le temps passé dans les canalisations n'est pas assez suffisant pour assurer leur dégradation. Leur accumulation dans les égouts crée un amas de lingettes et obstrue l'entrée des stations d'épuration, ce qui peut créer de sérieux problèmes au réseau d'égout municipal.

À titre indicatif, voici une liste de produits également néfastes pour les toilettes :

- Cheveux;
- Médicaments;
- Produits de protection féminine;
- Cotons-tiges;
- Solvants et peintures;
- Matières grasses et huiles.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration!

Prévention – Inondation printanière

Avec l'arrivée imminente du printemps, nous souhaitons porter à votre attention que plusieurs actions ont été posées de manière préventive, et ce, afin d'être prêt à toute éventualité en ce qui concerne les inondations printanières. En effet, de la patrouille est fréquemment faite pour vérifier certains secteurs de la municipalité, la surveillance de la crue des eaux, particulièrement pour le lac Saint-Pierre, est effectuée chaque jour. De plus, plusieurs travaux préventifs ont été faits depuis les dernières semaines.

Veillez noter que ces mesures sont mises en place afin d'assurer la sécurité de tous nos citoyens et citoyennes.

Préinscription

Camp de jour pour l'été 2021



Nous désirons porter à votre attention que la période de préinscription pour le camp de jour se fera du **mardi 6 avril 2021 dès 7 h**, et ce, jusqu'au **vendredi 16 avril 2021 à 20 h**.

À titre informatif, le camp de jour se déroulera du **lundi 28 juin 2021** au **jeudi 12 août 2021**. Toutefois, le camp de jour sera fermé le vendredi 2 juillet 2021 ainsi que le vendredi 13 août 2021.

Nouvelle procédure pour les modalités d'inscription et de paiement

Le formulaire de préinscription pour le camp de jour ainsi que la fiche médicale de l'enfant seront disponibles sur :

- la page Facebook du *Service des loisirs d'Yamachiche*;
- le site Internet de la Municipalité d'Yamachiche au www.yamachiche.ca.

Voici les étapes si vous désirez effectuer la préinscription de votre enfant :

1. Télécharger le formulaire de préinscription (un formulaire par enfant).
2. Remplir le formulaire de préinscription et sauvegarder une copie sur votre ordinateur.
3. Envoyer le formulaire de préinscription complété par courriel aux dates indiquées ci-dessus à loisirs@yamachiche.ca ou à nos bureaux situés au 366, rue Sainte-Anne.

Veillez noter que vous recevrez un appel téléphonique dans les jours qui suivront la préinscription, et ce, afin de confirmer la réservation pour la place de votre enfant au camp de jour ou pour vous informer que ce dernier est sur notre liste d'attente.

En ce qui concerne la tarification, veuillez noter qu'aucun paiement ne sera exigé lors de la préinscription. Par ailleurs, les modalités de paiement vous seront expliquées lors de l'appel confirmant l'obtention de la place de votre enfant.

Si vous désirez obtenir plus d'information concernant la préinscription du camp de jour ou pour toute question supplémentaire, n'hésitez pas à nous contacter sur nos heures de bureau.

Inscription

Soccer – Saison estivale 2021



Nous désirons vous informer que la période d'inscription pour la saison estivale de soccer est en cours et se termine le 31 mars prochain. En raison de la situation actuelle, les inscriptions s'effectuent en ligne au www.soccerinter.ca, sous l'onglet *Inscriptions*. Par ailleurs, veuillez noter que le paiement doit être fait par carte de crédit lors de l'inscription.

Pour obtenir plus d'information ou pour toute question supplémentaire, n'hésitez pas à nous joindre!

Service Automatisé de Messagerie (SAM)

Vous êtes nouvellement résidents à Yamachiche et vous souhaitez être avisés d'une situation d'urgence relativement à la sécurité civile ou de tout message jugé important tels que les avis d'évacuation, de bris de conduite d'aqueduc, d'ébullition d'eau, de fermetures imprévues de routes, etc.

Saviez-vous que...

Vous pouvez recevoir les avis que la Municipalité émettra, et ce, de la méthode qui vous convient, soit par **voie téléphonique, message texte et courriel**.

Voici la marche à suivre pour vous inscrire :

1. Rendez-vous au www.yamachiche.ca et cliquez sur le lien pour accéder au portail citoyen.
2. Débutez votre inscription en indiquant votre numéro de téléphone ou votre adresse courriel à l'endroit demandé.
3. Créez votre usager en y ajoutant vos coordonnées et votre préférence pour la réception des avis.
4. Restez informé et n'oubliez pas de mettre à jour vos coordonnées lorsqu'il y a un changement.

Veillez noter qu'il est également possible de vous inscrire ou d'effectuer tout changement à votre dossier en communiquant avec nous, sur nos heures de bureau, au 819 296-3795.

N'hésitez pas à nous contacter!

Transport collectif de la MRC de Maskinongé

Nous désirons vous rappeler que le transport collectif est offert aux citoyens de notre territoire, et ce, à un coût abordable. N'hésitez pas à utiliser leur service pour vos déplacements que ce soit pour vos études, votre travail, vos rendez-vous ou même pour vos loisirs. Leur service comprend une navette Express qui se rend de Yamachiche à Trois-Rivières plusieurs fois par jour, un Circuit de ville à Louiseville ainsi que des transports pour les groupes et des transports adaptés.

Réservation obligatoire

- Avant 15 h la veille de votre déplacement, et ce, du lundi au jeudi;
- Avant 10 h les vendredis (pour le transport du lundi suivant).

Pour réserver votre place ou pour plus d'information, voici comment les contacter :

Téléphone – **819 840-0603**

Site Internet – www.ctcmaskinonge.org

Courriel – info@ctcmaskinonge.org

Facebook – **@CTCM1**

Application Google Play – **Mon CTCM**

*Vous êtes finissants
du secondaire?*

N'hésitez pas à utiliser les services du transport collectif pour vos études postsecondaires! Pour en apprendre davantage sur les services offerts, inscrivez-vous au **@CTCM1** sur Facebook.

Sûreté du Québec
Fraudes téléphoniques

VOTRE AFFICHEUR



REFUSEZ! DITES NON!
RACCROCHEZ ET SIGNALEZ LA FRAUDE

Signalez tout appel trompeur au Centre antifraude du Canada au 1 888 495-8501. Pour obtenir plus d'information, visitez le www.centrefraude.ca.

Transport Adapté du Comté de Maskinongé inc.

Le transport adapté a pour but de favoriser l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées. Pour être admissible au transport adapté, la personne devra répondre aux deux (2) critères suivants :

- Être une personne handicapée avec une déficience significative et persistante et être limitée dans l'accomplissement des activités dites normales;
- Avoir des limitations sur le plan de la mobilité.

Si vous désirez obtenir plus d'information concernant ce transport adapté, n'hésitez pas à communiquer avec eux au 819 228-9661.

Info-Excavation pour travailler en toute sécurité

Nous désirons vous rappeler qu'avant d'entreprendre des travaux sur votre terrain, il est primordial de communiquer avec Info-Excavation afin de remplir une demande de localisation d'infrastructures souterraines. En effet, la demande de localisation représente une étape importante lors de vos travaux d'excavation et vous confirmera s'il y a présence de réseaux de télécommunications, d'électricité, de gaz ou autres dans le sol. Veuillez noter que ce **service est gratuit** et accessible 24 heures par jour, 7 jours sur 7. D'ailleurs, ce service est mis en place afin de garantir votre sécurité ainsi que celle de vos voisins en plus de protéger l'environnement.

Pour placer une demande de localisation, veuillez téléphoner au 1 800 663-9228 ou visiter le www.info-ex.com.

CIUSSS MCQ – Intervenante sociale à l'hôtel de ville

Nous désirons vous informer qu'une intervenante psychosociale du CIUSSS MCQ sera présente à la salle du conseil de l'hôtel de ville pour une formule sans rendez-vous le **mercredi 7 avril 2021 de 13 h à 16 h**.

Le contexte actuel incertain peut amener plusieurs questionnements quant aux impacts possibles de la pandémie ainsi que des symptômes anxieux ou dépressifs chez certaines personnes. Pour ces raisons, une intervenante sera à nos bureaux afin de rencontrer les citoyens qui désireraient obtenir une aide ou de l'information.

N'oubliez pas qu'en cas de besoin, vous pouvez contacter le service de consultation téléphonique psychosociale – Info-Social au 8-1-1, option 2. Ce service est accessible 24 heures par jour, 7 jours sur 7. De plus, vous pouvez vous présenter au CLSC situé au 41, boulevard Comtois à Louiseville, et ce, sans rendez-vous, du lundi au vendredi entre 8 h et 16 h ou composer le 819-228-2731 poste 2107 et 2108. Veuillez prendre note que ce service est gratuit et confidentiel.



MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE

Offres d'emploi – Divers postes à combler

Coordonnateur/Coordinatrice du Service des loisirs

Sous l'autorité de la direction générale, le ou la titulaire du poste devra effectuer des tâches en lien avec la gestion des activités de loisirs, de sport et du communautaire ainsi que la gestion des activités culturelles. De plus, cette personne devra effectuer la gestion des communications, des espaces publics et des parcs, des ressources financières ainsi que des ressources humaines.

Exigences

- Posséder un diplôme d'études universitaire (baccalauréat en loisirs, culture, tourisme ou récréologie);
- Posséder une expérience pertinente en gestion de personnel, une bonne connaissance de la Suite MS Office (Word, Excel, PowerPoint, Publisher), Internet et les réseaux sociaux ainsi qu'une excellente connaissance de la langue française.

Conditions

- Salaire à discuter, selon l'expérience de travail;
- Remplacement d'un congé de maternité à durée indéterminée;
- Horaire de travail de 40 h par semaine.

Journalier

Sous la supervision du directeur des travaux publics, le ou la titulaire du poste devra exécuter divers travaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales, de voirie, du réseau routier et des travaux d'aqueduc. De plus, cette personne devra effectuer des tâches en lien avec l'entretien des différents espaces publics, des parcs ainsi des plateaux sportifs et effectuer la surveillance lors d'événements spéciaux.

Exigences

- Détenir un diplôme d'études secondaires ou l'équivalence;
- Posséder un permis de conduire valide de classe 5;
- Avoir de l'expérience et de l'habileté pour les travaux manuels et être capable d'utiliser divers outils électriques et mécaniques;
- Avoir une bonne condition physique et être capable de travailler dans des conditions climatiques diverses (chaleur, froid, etc.).

Conditions

- Poste saisonnier temporaire à 40 h par semaine, pour une période de six mois;
- Possibilité de faire des heures supplémentaires et de travailler à l'extérieur de l'horaire de travail régulier.

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leur candidature au dq@yamachiche.ca. Par ailleurs, si vous désirez obtenir un descriptif plus détaillé à propos de ces offres d'emploi, n'hésitez pas à consulter notre site Internet au www.yamachiche.ca. Pour toute question supplémentaire, vous pouvez également nous contacter au 819 296-3795.

Animateurs/Animatrices pour le camp de jour

Animer auprès des enfants de 5 à 12 ans, organiser et planifier des activités pour les différents groupes d'âge.

Exigences

- Être une personne débrouillarde, dynamique, fiable, énergique et créative;
- Étudier dans un domaine en lien avec les enfants ou tout autre domaine connexe;
- Être certifié du Diplôme d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur ou en voie de l'obtenir et avoir de l'expérience en animation.

Conditions

- Être disponible à travailler du lundi au vendredi, et ce, du 28 juin au 13 août 2021;
- Une planification et une formation de 40 h en groupe de travail seront obligatoires;
- Être disponible pour une entrevue le dimanche 28 mars 2021. Toutefois, en raison de la situation actuelle entourant la COVID-19, cette date pourrait être reportée.

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leur candidature, avant le 25 mars 2021, au releve@yamachiche.ca.